

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

Semestre clos le 30 Juin 2025

Table des matières

I.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2025.....	3
II.	COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025	7

I. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUN 2025

Note Préliminaire

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec tous les états financiers sociaux de la Société, les notes annexées aux états financiers sociaux de la Société pour la période close le 30/06/2025 et toute autre information financière figurant dans le rapport financier semestriel.

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux règles générales, définies par le plan comptable général d'établissement et de présentation des comptes semestriels.

Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future d'Eurofins Cerep et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Commentaires sur l'activité et les résultats

Chiffre d'affaires social

Au 30 juin 2025, le chiffre d'affaires social s'établit à 18 231 K€ contre 19 880 K€ enregistrés au 30 juin 2024, en baisse de 8,29%. Cette baisse s'explique par une contraction du marché de la drug discovery liée aux incertitudes économiques et géopolitique qui poussent les acteurs du marché pharmaceutique à orienter leur budget de R&D sur les programmes ayant déjà atteint le stade clinique. D'autre part la remontée des taux d'intérêts des banques centrales a diminué le financement disponible pour les sociétés de biotechnologies.

(K€)	30.06.25	30.06.24	Variations	
			Valeurs	%
Services	18 231	19 880	-1 649	-8.29%
Autres	0	0		
Total	18 231	19 880	-1 649	-8,29%

Résultats de la Société

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du premier semestre 2025 s'élève à +1.042 K€ pour +1.443 K€ au premier semestre 2024, en baisse de 401 K€. Cette baisse s'explique par la baisse du chiffre d'affaires, compensée par la baisse des charges d'exploitation. Cette diminution s'explique par l'adaptation des dépenses au niveau d'activité (consommation matières, charges de personnel, et autres charges).

Résultat financier

Le résultat financier au 30 juin 2025 s'élève à +607 K€ contre +960 K€ au premier semestre 2024. Il comprend principalement les produits financiers liés à nos placements de trésorerie ainsi que les écarts de change liés à l'évolution du taux de change EUR/DOL.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève à +68 K€ contre +214 K€ au premier semestre 2024.

Résultat net

Le résultat net de la Société s'établit à 1.820 K€ contre 2.813 K€ au 30 juin 2024.

Chiffres-clés

	30.06.2025	30.06.2024	Variation
Chiffre d'affaires	18 231	19 880	-1649
Résultat d'exploitation	1 042	1 443	-401
Résultat financier	607	960	-353
Résultat exceptionnel	68	214	-146
Résultat net	1 820	2 813	-993

Recherche et développement

De nouvelles applications à des tests pharmacologiques inaccessibles par les technologies historiques sont explorées autour de la plateforme biophysique, investie pour la mise en place de technologies émergentes et demandées par le marché. Ces nouvelles applications devraient permettre d'offrir à l'industrie des modèles pharmacologiques permettant à nos clients d'évaluer les effets de leurs molécules sur ces cibles jusqu'ici impossible ou très difficile à évaluer, ou d'évaluer plus finement les mécanismes d'action de ces molécules sur les cibles traitées, contribuant une nouvelle fois à l'extension des domaines de la recherche pharmaceutique.

D'autre part, la collaboration mettant en commun des capacités scientifiques et techniques présentes au sein d'Eurofins Cerep et de l'université de Poitiers a été poursuivie au cours du premier semestre 2025 notamment par l'accueil d'un étudiant en thèse, et avec l'exploration des solutions de data science avec un nouveau département de l'université de Poitiers. Ce projet vise la mise en place d'outils d'aide à la décision à partir de la visualisation intelligente des données générées par les tests in-vitro au sein de l'entreprise Eurofins Cerep. De nouveaux services sont attendus dans les prochaines années autour de ce nouveau projet de collaboration.

Trésorerie

La position de trésorerie de la Société s'élève à 13 656 K€ au 30 juin 2025 contre 10 484 K€ au 30 juin 2024.

Au cours du premier semestre 2025, à savoir entre le 31 décembre 2024 et le 30 juin 2025, la variation de trésorerie est de -3 926 K€.

Principaux risques

Les principaux risques pour les six premiers mois de l'exercice 2025 sont présentés dans les comptes sociaux pour la période clos le 30 juin 2025 (ci-après) et dans le rapport annuel 2024 du Groupe.

Les principaux risques pour le second semestre 2025 sont identiques à ceux décrits dans les notes et le rapport mentionnés ci-dessus.

Conventions réglementées en vigueur conclues avec des parties liées

- Conclusion d'une nouvelle convention de deposit agreement entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, en remplacement de la précédente convention conclue entre ces dernières en 2024 (ci-après le « **Deposit Agreement 2025** »). Les principaux termes et conditions de ladite convention sont les suivants :

- type de contrat : convention de deposit agreement (placement terme)
- durée : 1 an avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 ;
- montant maximum de dépôt : 50M€ ;
- taux de rémunération : rémunération déterminée sur la base de la moyenne d'au moins trois cotations bancaires pour un dépôt de taille similaire ; cotations qui sont demandées par la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL au début de chaque trimestre ;
- modalités de résiliation : préavis de 31 jours.

La conclusion de cette convention de Deposit Agreement 2025 avait été autorisée par décision du Conseil d'administration lors de sa réunion du 19 décembre 2024 en raison notamment du fait que les modalités ci-dessus avaient été définies sur la base de conditions pratiquées par plusieurs banques, que le taux de rémunération et ses modalités de révisions correspondent à ceux du marché et que la Société a la possibilité de retirer les sommes à tout moment, moyennant un préavis de 31 jours.

Enfin, cette convention entrant dans le champ des conventions réglementées visés à l'article L225-38 du Code de Commerce, elle a été portée à la connaissance du Commissaire aux comptes et a été soumise au vote de l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2025. Cette dernière a approuvé ladite convention.

Faits marquants de la période

Les états financiers de la Société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'arrêté des comptes semestriels 2025 de la Société, par le Conseil d'administration, la direction de la Société n'a pas connaissance d'incertitudes significatives de nature à remettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Evènements postérieurs à la période et perspectives du second semestre 2025

Le renouvellement des contrats de services ainsi que le développement des contrats liés à la plateforme biophysique et à la plateforme de Drug Discovery intégrée devrait permettre de limiter la baisse de son chiffre d'affaires au deuxième semestre 2025.

II. COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2025

Comptes Sociaux au 30 juin 2025

Siège social : BP 30001 - 2 Rue du Professeur Gargouïl – 86600 Celle L'Evescault



Bilan Actif (€)

	Montant brut	Amortissements Dépréciations	Net 30.06.25	Net 30.06.24
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	871	852	19	0
Fonds commercial	2 234	0	2 234	2 234
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances, acomptes immobilisations incorporelles	0	0	0	
Immobilisations corporelles				
Terrains	29	0	29	29
Constructions	83	3	80	0
Installations techniques, outillage	17 338	13 708	3 630	4 745
Autres immobilisations corporelles	7 538	3 356	4 182	4 507
Immobilisations en cours	11	0	11	45
Avances et acomptes	0	0	0	
Immobilisations financières				
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés				
Prêts	238	0	238	238
Autres immobilisations financières	17	0	17	17
Actif immobilisé	28 358	17 919	10 439	11 819
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	2 862	966	1 896	2 584
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services			0	
Produits intermédiaires et finis	1 859	468	1 391	1 368
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 548	181	8 367	7 806
Autres créances	47 756	0	47 756	43 674
Trésorerie et assimilés				
Valeurs mobilières de placement	5 546	0	5 546	0
(dont actions propres: 0)				
Disponibilités	8 109	0	8 109	10 484
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	815	0	815	494
Actif circulant	75 497	1 615	73 881	66 410
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Ecarts de conversion actif	257		257	58
Total général	104 111	19 534	84 578	78 287

Bilan Passif (K€)

	30.06.25	30.06.24
Capital social ou individuel (dont versé : 76k€)	76	76
Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 838	10 838
Réserve légale	0	0
Réserves réglementées	8	8
Autres réserves	10 031	10 031
Report à nouveau	50 695	43 540
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 820	2 813
Subventions d'investissement	72	122
Capitaux propres	73 538	67 428
Provisions pour risques	370	169
Provisions pour charges	1 578	1 611
Provisions pour risques et charges	1 948	1 780
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62	309
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs : 0)	8	8
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 159	1 277
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 499	2 717
Dettes fiscales et sociales	3 637	3 387
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	45
Autres dettes	1 012	833
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance	536	435
Dettes	8 923	9 010
Ecarts de conversion passif	168	69
Total général	84 578	78 287

Compte de Résultat Première partie (K€)

	France	Exportation	30.06.25	30.06.24
Ventes de marchandises	0	0	0	1
Production vendue de biens	0	0	0	0
Production vendue de services	1 715	16 517	18 231	19 880
Chiffre d'affaires net	1 715	16 517	18 231	19 880
Production stockée			127	103
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			25	6
Reprises amortissements, provisions, transferts de charges			1 674	1 652
Autres produits			198	266
Produits d'exploitation			20 256	21 908
Achats matières premières et autres approvisionnements			2 359	2 976
Variation stocks (matières premières, approvisionnements)			226	-116
Autres achats, charges externes			7 543	9 464
Impôts et taxes et versements assimilés			173	179
Salaires et traitements			4 601	4 731
Charges sociales			1 988	2 015
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 173	1 016
Sur immobilisations : dotations aux provisions			0	0
Sur actif circulant : dotations aux provisions			31	101
Pour risques et charges : dotations aux provisions			67	-44
Autres charges			1 053	142
Charges d'exploitation			19 214	20 465
Résultat d'exploitation			1 042	1 443

Compte de Résultat Deuxième partie (K€)

	30.06.25	30.06.24
Produits financiers de participations	577	791
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	255	107
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	96
Différences positives de change	0	0
Produits nets cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Produits financiers	832	993
Dotations financières amortissements, provisions	226	33
Intérêts et charges assimilées	0	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes cessions valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	226	33
Résultat financier	607	960
Résultat courant avant impôts	1 649	2 402
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	329
Produits exceptionnels sur opérations en capital	67	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Produits exceptionnels	67	329
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-1	4
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	0
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	0	110
Charges exceptionnelles	-1	114
Résultat exceptionnel	68	214
Impôts sur les bénéfices et participation	-103	-196
Total des produits	21 155	23 230
Total des charges	19 335	20 416
Bénéfice ou perte	1 820	2 813

Tableau de flux de trésorerie

	30.06.25	30.06.24
Flux de trésorerie d'exploitation		
Résultat de l'exercice	1 820	2 813
Dotations nettes aux amortissements	1 173	1 016
Dotations nettes aux provisions	236	60
Autres éléments calculés	-0	0
Marge brute d'autofinancement	3 229	3 889
(Augmentation) / diminution des stocks	99	-219
(Augmentation) / diminution des avances et acomptes versés sur commandes	0	0
Augmentation / (diminution) des avances et acomptes reçus sur commandes	0	-1 450
(Augmentation) / diminution des clients, comptes rattachés et autres créances	-4 880	2 750
Augmentation / (diminution) des fournisseurs, comptes rattachés et autres dettes	-1 635	-3 397
Flux de trésorerie d'exploitation (i)	-3 187	1 574
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-458	-35
Acquisitions d'immobilisations financières	0	0
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Cessions et réductions d'immobilisations financières	0	0
Autres flux liés aux investissements	-21	0
Flux d'investissement (ii)	-480	-35
Augmentation / (diminution) de capital et primes liées	0	0
Dividendes versés	0	0
Augmentation / (diminution) des dettes financières	-259	314
Flux de financement (iii)	-259	314
Variation de trésorerie de l'exercice (i + ii + iii)	-3 926	1 852
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	17 582	8 632
Trésorerie à la clôture de l'exercice	13 656	10 484

Annexe

A. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant.

B. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes sont établis conformément au PCG et aux principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après.

B.1 CHANGEMENTS COMPTABLES

Néant.

B.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue des immobilisations.

Les taux les plus couramment pratiqués selon le mode linéaire sont les suivants :

- Logiciels 3 ans
- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 8 ans
- Installations générales agencements, aménagements 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 ans
- Mobilier 5 à 8 ans

Frais de recherche et développement

Les dépenses des phases de recherche des projets internes sont systématiquement comptabilisées en charges. De plus, lorsque la phase de recherche et la phase de développement d'un projet interne ne peuvent être distinguées, les dépenses encourues au titre du projet sont traitées comme s'il ne comportait qu'une phase de recherche.

Lignées cellulaires

Depuis 2003, Eurofins Cerep acquiert et produit ses lignées cellulaires. Celles-ci constituent le matériel biologique destiné à produire les protéines utilisées dans la réalisation des tests de profilage pharmacologique.

Ce matériel biologique reproductible indéfiniment est comptabilisé en bien corporel non amortissable à l'actif du bilan. Il est évalué au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'il est créé par Eurofins Cerep.

A l'arrêté des comptes, l'intérêt de chaque lignée est jugé en fonction de la valeur de marché de la lignée, de son intérêt scientifique, de la présence au catalogue de tests pharmacologiques l'utilisant et de la réalisation récente de ces tests ayant généré des flux de trésorerie positifs. Cet examen décide du maintien de la valeur comptable de la lignée ou de sa dépréciation. La Société applique le règlement CRC 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs.

Fonds de commerce

Le(s) fonds de commerce a/ont une durée d'utilisation non limitée et par conséquent n'est/ne sont pas amorti(s).

Un test de dépréciation est effectué lorsqu'il apparaît un indice de perte de valeur et à minima une fois par exercice à la clôture des comptes.

Si la valeur actuelle du/des fond(s) de commerce devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

B.3 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'utilité des titres de participation est appréciée sur la base des critères retenus lors de l'acquisition, notamment le chiffre d'affaires et les estimations des flux futurs actualisés de trésorerie. Pour les sociétés créées, est également pris en compte le niveau des capitaux propres.

B.4 STOCKS

Les stocks de matières, fournitures et produits achetés sont valorisés selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur brute comprend le prix d'achat à l'exception de toute valeur ajoutée.

Les stocks de produits finis, les en-cours de production et les produits intermédiaires sont valorisés au coût de production. Ce coût est constitué du coût des matières, des fournitures, de la main-d'œuvre directe ainsi que de toutes les autres charges directes et indirectes afférentes.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée si la valeur de réalisation prévisionnelle est inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités indiquées ci-dessus.

B.5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Par ailleurs, pour les autres créances clients, une dépréciation forfaitaire est constatée sur la base de la balance âgée clients. Les taux de dépréciation sont croissants, proportionnellement au nombre de jours de retard de règlement par facture.

B.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

B.7 ENGAGEMENTS EN MATIERE DE RETRAITE

Les engagements de la société en matière de retraites sont comptabilisés sous forme d'une provision pour charges. La provision inclut les écarts actuariels et les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ : 65 ans pour les cadres et 64 ans pour les non cadres
- probabilité de survie : selon les tables de mortalité établies par l'INSEE F 2017-2019
- taux de turn-over : entre 0% et 14% selon l'âge
- taux d'inflation des salaires : Entre 2% et 4 %
- taux d'actualisation financière : 3.46%
- taux moyen des charges sociales cadres : 42%
- taux moyen des charges sociales non cadres : 24%
- convention collective applicable : industrie pharmaceutique

En vertu de la recommandation n°2013.02 du 7 novembre 2013 de l'ANC autorisant l'application d'IAS19 révisé dans les comptes sociaux, la société a évalué ses engagements de retraite selon la méthode 2 et a comptabilisé les écarts actuariels immédiatement et intégralement en résultat, en résultat financier.

B.8 PROVISION POUR PERTE DE CHANGE ET OPERATIONS EN DEVISES

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change du mois précédant l'opération. A la clôture de l'exercice, toutes les opérations en devises figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêt des comptes. Les différences de conversion sont inscrites aux comptes transitoires.

Les pertes latentes entraînent la constitution d'une provision pour risques.

B.9 CHIFFRE D'AFFAIRES

La Société applique la méthode dite « à l'avancement », pour la valorisation des contrats de prestations de services en cours à la clôture de l'exercice.

L'ajustement du chiffre d'affaires (constitué par les produits facturés aux clients selon les modalités contractuelles) sur les produits réellement acquis, compte tenu de l'avancement des travaux réalisés, est constaté selon le cas en facture à établir ou en produit constaté d'avance.

Pour les prestations continues, notamment les contrats de collaboration à long terme, les produits sont comptabilisés prorata temporis dès lors qu'ils correspondent à une contribution contractuellement acquise au titre de l'exercice considéré.

C. ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES DU BILAN

C.1 BILAN ACTIF

C.1.1. Immobilisations incorporelles

(K€)	01.01.25	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.25
Valeurs brutes					
Fonds commercial	2 234	0	0	0	2 234
Autres immobilisations incorporelles	1 052	28	208	0	872
Immobilisations en-cours	0	0	0	0	0
Total	3 285	28	208	0	3 105
(K€)	01.01.25	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprise	30.06.25
Amortissements/Dépréciations					
Autres immobilisations incorporelles	849	3	0	0	852
Total	849	3	0	0	852

Le fonds commercial correspond au rachat de l'activité « GPCR Fonctionnel » afin de permettre à Eurofins Cerep de proposer un catalogue complet sur cette plateforme.

C.1.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes (K€)	01.01.25	Augmentation	Diminution	Transferts	30.06.25
Terrains	29	0	0	0	29
Agencements des constructions	6	77			83
Matériel et outillage	16 636	702	0	0	17 338
Autres immobilisations corporelles	7 455	84	0	0	7 538
Immobilisations en cours	429	0	418	0	11
Total	24 555	862	418	0	24 998
Amortissements/Dépréciations (K€)	01.01.25	Augmentation	Diminution	Dépréciation, dotations ou reprises	30.06.25

Agencements des constructions	0	3	0	0	3
Matériel et outillage	11 919	971	0	0	12 889
Autres immobilisations corporelles	3 126	197	0	0	3 323
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Total	15 045	1 170	0	0	16 215

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Les acquisitions et les mises en service de matériel, outillage et autres immobilisations de la période représentent principalement des équipements de laboratoire et du matériel informatique.

C.1.3. Immobilisations financières brutes

Echéances de remboursement des créances liées aux immobilisations financières

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Prêt	238			238
Autres immobilisations financières	17	0	17	0
Total	255	0	17	238

C.1.4. Stocks et en-cours

Principales composantes des stocks et en-cours

(K€)	Brut	Provision	Net
Matières premières & fournitures	2 862	966	1 896
Produits intermédiaires	1 859	468	1 391
Total	4 721	1 434	3 287

- . Les matières premières sont des produits chimiques et des produits biologiques.
- . Les fournitures sont les consommables utilisés lors des tests.
- . Les produits intermédiaires sont des préparations biologiques prêtes à être utilisées lors de tests.

C.1.5. Créances

Echéances des créances avant provisions

(K€)	Montant brut	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Clients et comptes rattachés	8 548	8 548	0	0
Créances fiscales et sociales	367	367	0	0
Compte courant groupe	47 390	45 393	1 997	0
Autres créances	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	815	815	0	0
Total	57 120	55 124	1 997	0

C.1.6. Provisions pour dépréciation d'actif

(K€)	01.01.25	Augmentation	Diminution	30.06.25
Immobilisations financières	0	0	0	0
Stocks matières & produits finis	1 461	7	34	1 434
Clients	157	24	0	181
Total	1 618	31	34	1 615

C.2. BILAN PASSIF

C.2.1. Tableau de variation des capitaux propres

(K€)	Situation au 01.01.25	Affectation du résultat	Conversion d'O.S.A	Augmentation de capital	Autres	Résultat de l'exercice	Situation 30.06.2025
Capital social	76						
Prime d'émission	10 838						10 838
Réserve légale	8						
Autres réserves	10 031	0					10 031
Report à nouveau	43 540	7 155					50 695
Résultat	7 155	-7 155				1 820	1 820
Subventions d'investissement	93				-21		72
Total	71 740	0	0	0	-21	1 820	73 539

2.2. Provisions

(K€)	Initial au 01.01.2025	Dotations	Reprises		Changement et transfert	Solde 30.06.2025
			Utilisées	Non Utilisées		
Ecart de change	64	194	0			258
Provision pour risques	2	1	0			3
Provisions pour risques	66	194	0	0	0	261
Engagement de retraite	1 534	98	53			1 579
Litiges salariés et indemnités licenciement	110			0		110
Provisions pour charges	1 644	98	53	0		1 689
Total	1 709	292	53	0	0	1 948

C.2.3. État des dettes

Echéancier des dettes :

(K€)	Montant brut	- 1 an	+ 1 à 5 ans	+ 5 ans
Etablissement de crédit	70	70	0	0
Acomptes reçus sur commandes	1 159	1 159	0	0

Fournisseurs et rattachés	2 499	2 499	0	0
Dettes fiscales et sociales	3 637	3 637	0	0
Dettes sur immobilisations	11	11	0	0
Autres dettes	1 012	1 012	0	0
Produits constatés d'avance	536	536	0	0
Total	8 923	8 923	0	0

D. AUTRES INFORMATIONS

D.1 PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations avec les parties liées sont conclues à des conditions normales.

D.2 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Catégorie d'activité	CA 2025 (en k€)
Services	18 231
TOTAL	18 231

D.3 IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société est incluse dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société :

EUROFINS SCIENTIFIC SE

Val Fleuri 23

1526 Luxembourg

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site d'Eurofins : www.eurofins.com

D.4 REGIME FISCAL

D.4.1 INTEGRATION FISCALE

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale dont la mère intégrante est la société EUROFINS SCIENTIFIC SE à partir du 1er janvier 2018.

Conformément à la convention d'intégration fiscale, l'impôt est supporté personnellement et définitivement par Eurofins Scientific SE. Cette dernière reverse à la société les crédits d'impôts obtenus de son fait. Aucune charge d'impôt sur les sociétés n'est donc comptabilisée dans les comptes de la société au titre du premier semestre 2025.

Les déficits reportables au 31/12/2024 s'élèvent à 1 811 636 € dont 1 811 636 € nés avant l'intégration fiscale.

D.4.2 CREDIT D'IMPOT RECHERCHE

Certaines dépenses supportées par la société ouvrent droit au crédit d'impôt recherche.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé au fur et à mesure des dépenses éligibles engagées dans l'année. Au titre de l'exercice, le crédit d'impôt s'est élevé à 260 000 €.

Le produit de crédit d'impôt est comptabilisé en diminution de l'impôt sur les bénéfices.

A la clôture, la créance de crédit d'impôt recherche s'élève à 2 492 230€.

D.5 EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen présenté est la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'année civile. L'effectif moyen par catégorie employé pendant l'exercice 2024 est le suivant :

Catégorie d'effectifs	
Cadres	62
Non cadres	145
TOTAL	207

D.6 REMUNERATIONS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car, en raison du nombre des intéressés, cela conduirait à publier des rémunérations individuelles.

Aucun engagement pour pension de retraite n'a été contracté ni aucune avance ou crédit octroyé.

E. EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

F. INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

Instruments financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués de financements par crédit-bail auprès d'organismes financiers et de trésorerie. L'objectif de ces instruments financiers est de permettre le financement des opérations de la Société. La Société détient également des créances clients, des dettes fournisseurs, des avances et acomptes reçus sur commandes qui sont générés par ses activités.

Les principaux risques attachés aux instruments financiers de la Société sont le risque de change, le risque de crédit, le risque de taux d'intérêts et le risque de marché.

Risque de change

Le bilan de la société est sensible aux variations du dollar US contre l'euro. La Société ne couvre pas ces expositions structurelles mais cherche à limiter ses effets en visant l'équilibre dans la devise de fonctionnement des actifs et des passifs.

La Société est également exposée à un risque de change concernant la partie du chiffre d'affaires et des charges réalisées en devises autres que l'euro. Ce risque existe principalement concernant le dollar US et, dans une moindre mesure, le yen japonais quant aux produits et charges et flux de trésorerie liés ainsi qu'aux éléments correspondant des comptes de créances clients, des comptes fournisseurs et de trésorerie libellés dans ces devises.

Risque de taux

L'exposition de la Société au risque de variation des taux d'intérêt est liée à l'endettement financier à long terme. La politique de la Société consiste à gérer la charge d'intérêt en contractant majoritairement des financements à taux fixes.

Ainsi au 30 Juin 2025, la société ne présente pas d'endettement financier à long terme

Risque de marché

Eurofins Cerep utilise différents instruments financiers dans le cadre de sa gestion de trésorerie. Ils sont constitués de dépôts bancaires principalement en euro et en dollar US.

La politique de la Société vise à limiter les risques de perte sur ses placements en privilégiant les instruments monétaires ou obligataires et sélectionnés sur la base d'historiques de volatilité et de performance par rapport aux indices de référence et de notations d'agences et en procédant à un suivi régulier des valeurs de marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société représente l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements suivant leurs échéances. L'appréciation du risque de liquidité repose sur le suivi des échéanciers des financements de la Société, l'évolution du niveau de trésorerie disponible et les prévisions d'entrées et de sorties de trésorerie. A la date d'établissement des états financiers, la Société n'a pas identifié de besoin de trésorerie à court terme.

La trésorerie de la Société est de 13 656 K€ au 30 Juin 2025, à comparer aux 17 582 K€ du 31 décembre 2024.

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie découle de l'éventualité qu'une partie au contrat n'honore pas ses obligations causant ainsi une perte à l'autre partie. Eurofins Cerep considère qu'il existe un risque de contrepartie sur certains postes du bilan, le plus significatif portant sur les créances clients, ainsi que sur des engagements figurant en hors bilan (achats de matières premières et travaux), couvert par des mesures appropriées.

Une proportion significative du chiffre d'affaires est réalisée avec quelques clients. Les contrats de prestation de services de l'activité de la Société couvrent quelques mois et constituent une proportion importante du chiffre d'affaires.

Ainsi au 30 Juin 2025, le chiffre d'affaires réalisé avec les plus importants partenaires commerciaux de la Société se décompose comme suit :

- trois plus importants partenaires commerciaux : 16.12%
- cinq plus importants partenaires commerciaux : 23.51%
- dix plus importants partenaires commerciaux : 35.52%

Cette concentration du risque de crédit sur quelques clients et l'incidence d'une défaillance éventuelle d'un tiers sur le compte de résultat d'Eurofins Cerep sont atténués par la taille et la solvabilité financière des grands groupes de l'industrie pharmaceutique, qui constituent les principaux partenaires d'Eurofins Cerep. Toutefois, Eurofins Cerep compte parmi ses clients plusieurs entreprises de recherche pharmaceutique qui réalisent des pertes récurrentes et pour lesquelles les fonds levés auprès d'investisseurs constituent la principale source de financement. La Société a constaté au cours des exercices antérieurs plusieurs défaillances. L'irrecouvrabilité reste cependant limitée au regard de la base de clientèle de Eurofins Cerep, ce qui réduit dans une certaine mesure cette exposition.

Eurofins Cerep intègre dans sa démarche commerciale un processus d'évaluation de la solvabilité du prospect et inclut, si nécessaire ou selon les particularités de la prestation, l'obligation de versement d'acomptes ou d'avances par le client.

La Société est également dépendante de la solvabilité de plusieurs fournisseurs ou prestataires, certains étant stratégiques dans la fourniture de technologies ou de matières premières. Les procédures d'achats d'Eurofins Cerep intègrent l'établissement et la mise à jour d'une liste de fournisseurs approuvés. Le processus d'approbation, qui implique par ailleurs le service de contrôle qualité, inclut un examen de solvabilité qui peut faire appel à des évaluations d'agences de notation de risque crédit.

Enfin, Eurofins Cerep gère son risque de contrepartie sur ses instruments financiers en sélectionnant rigoureusement les institutions financières tierces, en diversifiant les contreparties par type de contrat et en procédant à un suivi régulier des engagements.

G. CONVENTIONS REGLEMENTEES EN VIGUEUR CONCLUES AVEC DES PARTIES LIEES

Le Conseil d'Administration rappelle les conventions réglementées en vigueur, conclues avec des parties liées :

- Conclusion d'une nouvelle convention de deposit agreement entre la Société et la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL, en remplacement de la précédente convention conclue entre ces dernières

en 2024 (ci-après le « **Deposit Agreement 2025** »). Les principaux termes et conditions de ladite convention sont les suivants :

- type de contrat : convention de deposit agreement (placement terme)
- durée : 1 an avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2025 ;
- montant maximum de dépôt : 50M€ ;
- taux de rémunération : rémunération déterminée sur la base de la moyenne d'au moins trois cotations bancaires pour un dépôt de taille similaire ; cotations qui seront demandées par la société Eurofins Discovery Services Lux Holding SARL au début de chaque trimestre ;
- modalités de résiliation : préavis de 31 jours.

La conclusion de cette convention de Deposit Agreement 2025 avait été autorisée par décision du Conseil d'administration lors de sa réunion du 19 décembre 2024 en raison notamment du fait que les modalités ci-dessus avaient été définies sur la base de conditions pratiquées par plusieurs banques, que le taux de rémunération et ses modalités de révisions correspondent à ceux du marché et que la Société a la possibilité de retirer les sommes à tout moment, moyennant un préavis de 31 jours.

Enfin, cette convention entrant dans le champ des conventions réglementées visés à l'article L225-38 du Code de Commerce, elle a été portée à la connaissance du Commissaire aux comptes et a été soumise au vote de l'Assemblée générale des actionnaires du 26 mai 2025. Cette dernière a approuvé ladite convention.